Mairie de CLÉRAC
Charente - Maritime

1 place de la mairie - 17270 Clérac

Téléphone : 05 46 04 13 12
E.mail : info@ville-clerac.fr
secretariat@ville-clerac.fr

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la Commune de CLÉRAC se réunira en session ordinaire à la MAIRIE

le vendredi 27 novembre 2026 à 19 heures 30

Ordre du jour :

Ordre du jour :

1. Institution et vie politique
   a. SEMDAS : Adoption du rapport d'activité
   b. Ville de Saumos : appel à la solidarité
   c. Eau 17 : Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service (RPQS)
   d. Adhésion à l'association « les Maires pour la planète »
2. Finances :
   a. Décision modificative
   b. Chenil : Mise en place d'une redevance
3. Urbanisme :
   a. Document d'urbanisme : Arrêt du projet de plan local d'urbanisme
   b. Acquisition de terrain (Fradon, près de la salle des fêtes)
   c. Vente de terrain (près de la salle des fêtes, musée)
4. Voirie :
   a. Transfert de la RD258E1,
   b. CR 44 – Dubet : Aliénation
   c. Lotissement la rente : Réfection des trottoirs
   d. Parking rue de la Poste
5. Bâtiment :
   a. Location : Annulation de loyers commerces
   b. Ecole / mairie : Rafraichissement
   c. Stade
6. Gestion des Ressources Humaines
   a. Rapport Social Unique : présentation
7. Questions diverses

Affiché le 23/11/2026

Le Maire,
Pascal PRIOUZEAU

MAIRIE DE CLERAC (Charente-Maritime)